

RÈGLEMENTATION & PROFESSION IMMOBILIÈRE

En vue du renouvellement de la carte professionnelle

Parcours de formation (pack)



le cnam
Occitanie
le cnam
Institut des études économiques
et juridiques appliquées
à la construction et à l'habitation
ich



J1 - Se poser les bonnes questions

- Statuts et déontologie (2h)
- Projet de développement, que faire ?
- Quel statut ?
- Quelles ressources ?

J2 - Les bonnes pratiques dans l'immobilier

- Intervenir dans un marché en mouvement
- Manager des agents (statut indépendant) et gestion des clients "difficiles"
- Protection des données : RGPD
- Non-discrimination dans l'accès au logement (2h)

J3 - Fiscalité immobilière

- Quelle fiscalité pour quelle situation ?
- Les ressources à disposition
- Tracfin : Origine des fonds financiers et lutte contre la criminalité économiques et financières et contre la fraude aux finances publiques (3h) + Ressources en ligne

Intervenants experts dans le domaine de l'immobilier :

- Avocats
- Juriste
- Expert comptable

Chaque domaine abordé donne lieu à :

- des vidéos
- des quizz d'autoévaluation
- des cas pratiques et des mises en situation
- Retours d'expériences

Nombre d'heures :

- 20 heures en présentiel
- 22 heures en autonomie via des ressources numériques

Informations pratiques :

- Le tarif est de 800 € avec possibilité de prise en charge par OPCO, merci de vous rapprocher de nos équipes par mail : lgr_ich@lecnam.net ou par téléphone : 04 67 63 63 40
- Formation sur plusieurs jours : 16 avril, 24 avril, 25 avril, 14 mai et 16 mai
- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'immobilier souhaitant renouveler leur carte professionnelle

LE PROGRAMME DE FORMATION

Mardi 16 avril : Statuts & Développements - Antoine SILLARD

- 9h - 11h : Statuts et déontologie (2h obligatoire dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle)
- 11h - 12h30 : Projet de développement, que faire ?
- 13h30 - 17h : Projet de développement, avec quel statut et quelles ressources ?
- *Cours complété par des ressources en ligne (7h) : Optimiser ses projets de développements de sa société*

⋮

Mercredi 24 avril : Non-discrimination et Protection des données - Sarah MEYER

- 10 - 12h : Principe de non-discrimination : les bonnes pratiques et réponses à adopter ! Outils préventifs et cas pratiques. (2h obligatoires dans la cadre du renouvellement de la carte professionnelle)
- *Cours RGPD avec des ressources en ligne (3h) : RGPD, pourquoi une protection des données personnelles ? Les cyber-risques liés aux données personnelles. Les droits des personnes. Les obligations des professionnels*

⋮

Jeudi 25 avril : Management & Gestion des clients difficiles - Sarah MEYER

- 13h - 17h : Management : le point clef de la stratégie commerciale ! Piloter l'équipe, gérer les conflits et évaluer les résultats. Gestion des clients "difficiles" : reconnaître un client difficile et adapter son comportement, typologie des clients réclameurs, gérer les réclamations
- *Cours complété par des ressources en ligne (5 heures)*

⋮

Mardi 14 mai : TRACFIN - Antoine SILLARD

- 13h30 - 17h : TRACFIN
- *Cours complété par des ressources en ligne (3,5 heures)*

⋮

Jeudi 16 mai : Fiscalité Immobilière - Claudine ALZAS

- 9h - 12h30 : TVA Immobilières, la SC et l'IS, les loueurs en meublés
- *Cours complété par des ressources en ligne (3,5 heures)*

Quelques mots sur les formateurs

Antoine SILLARD : Avocat au sein du Barreau de Montpellier dans le Cabinet SVA Avocat, il détient une maîtrise en droit des Affaires et un Master 2 en Gestion Fiscale. Exerçant dans le conseil et le contentieux en matière de droit de l'immobilier, construction, copropriété, ventes et contentieux locatif, il intervient pour le compte de particuliers et de professionnels.

Sarah MEYER : Formatrice dans le secteur de l'Immobilier, elle est spécialisée dans la maîtrise des réglementations et des métiers de l'immobilier. Titulaire d'un Master 2 en Droit de l'Entreprise, mention bancaire et financier, elle exerce également en tant que responsable de copropriétés et juriste

Claudine ALZAS : Diplômée en expertise comptable, elle exerce le métier d'experte comptable inscrit auprès du Conseil de l'Ordre de Montpellier. Egalement, formatrice depuis 2009 et chef comptable indépendant, ses compétences sont multiples : droit social, droit des sociétés, copropriété ou encore syndicat de copropriétés